



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues
ASL – ARCHERS DE LA TOUR
LA TOUR D'AIGUES
Agrément FFTA 1384145
Saison 2026-2027



**Charte du jeune compétiteur
des Archers de La Tour d'Aigues**

Les jeunes compétiteurs et leurs tuteurs adhèrent à cette charte pour les sorties club.
Et ceci, afin de respecter l'accompagnement des jeunes (coaching) qui se fait bénévolement.

Rappel sur la Signature : **Seul le tuteur légal a qualité de signer un document !**

- L'archer mineur peut s'il le désire ajouter sa signature.

Communication :

La communication officielle (dans les 2 sens) **ne se fait que par mail ou SMS.**

Les réponses doivent donc se faire par retour ce mail ou de ce SMS.

- Le club peut donner des informations lors des cours aux archers et leurs familles.
- Les réponses verbales doivent être confirmées par mail ou SMS. Merci

Trajet/Covoiturage :

- Chaque parent s'engage à participer au transport des archers en compétition.
- Les parents acceptent que leur enfant puisse être covoituré.
- Les parents acceptent de covoiturer d'autres archers et leurs encadrants.
- Participation aux frais de covoiturage 2€ pour les compétitions jeunes, 5€ euros pour les compétitions sélectives.
- Les parents peuvent s'entendre entre eux pour faire une rotation sur les trajets.

Engagement :

L'archer et ses parents s'engagent pour une compétition, un entraînement ou un stage.
Tout comme l'encadrant / entraîneur / coach qui s'engage pour encadrer bénévolement.

- **En cas de désistement, celui-ci doit être notifié RAPIDEMENT par mail ou SMS.**
Si des frais ont déjà été engagés, il n'y aura pas de remboursement.

Sécurité du mineur :

Que fait-on en cas d'un seul jeune avec un entraîneur (ou adulte conducteur...) ?

- Soit un parent reste avec l'adulte et l'archer.
- Sinon Annulation du voyage ou de l'entraînement.

Matériel :

L'archer compétiteur et/ou sa famille doit gérer son matériel.

Cela suppose :

- L'achat progressif des protections et du matériel de l'archer.
- L'achat progressif des flèches de qualité compétition avec ses encoches, plumes et pointes.
- De savoir entretenir, réparer et où changer tous les accessoires.

Charte des archers compétiteurs du Mercredi :

- Chaque archer volontaire s'engage à venir s'entraîner chaque mercredi en plus du samedi.
- On leur demandera de participer à des compétitions, stage (ex :PPD organisé par le CD84).
- On leur demandera de participer aux championnats 84 et PACA (si sélectionné)